



Weber & Vila
services

CONTRAT N° 002571
MISE EN PLACE DE PRESTATION DERATISATION +
TRAITEMENT BLATTES
Conformément à la réglementation en vigueur

ENTRE : **Collège Réalmont**
Rue Jacques Durand
81120 REALMONT

ET : **Weber & Vila Services**
486A Route de Paulhac
31660 BESSIERES

Cette lutte est réglementée par la loi 92-553 et seules les entreprises agréées peuvent distribuer ou appliquer des produits antiparasitaires.

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

I. ARTICLE 1 - OBJET DU DEVIS.

Weber & Vila Services assurera **4 PASSAGE(S)** par an pendant toute la durée du contrat pour la prestation suivante : **MISE EN PLACE DE PRESTATION DERATISATION + TRAITEMENT BLATTES**

Site d'intervention :

Collège Réalmont
Rue Jacques Durand
81120 REALMONT



Siège social : 486A Route de Paulhac 31660 Bessières

E-mail contact@weber-vila-services.fr

<http://www.weber-vila-services.fr>

Tel : 06.12.89.42.64 / 06.83.87.51.96



Weber & Vila
services

Selon les AMM (Autorisation de Mise sur le Marché) des produits rodenticides (produits de dératisation) qui sont délivrés par l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) l'appâtage permanent est strictement interdit en lutte préventive.
Les rodenticides pourront être utilisés, uniquement et temporairement, qu'en cas d'infestation dument constatée sur une période ne pouvant excéder 35 jours.

Toute infraction aux règles pourra être sanctionnée d'une amende de 7500 Euros pour le client et son prestataire.

Détection Interne dératisation avec blocs de détection avec traceur fluorescent et d'une poudre répulsive 100% naturelle + traitement blattes :

- Préparations chaude et froide
- Plonge
- Salle de pause
- Salle de restaurant
- Caisses
- Comptoir
- Vestiaires
- Local poubelles
- Sanitaires
- Bureaux et faux plafonds si nécessaire
- locaux techniques
- Réserves alimentaires et non alimentaires
- Autres zones sensibles

Détection externe dératisation avec blocs de détection avec traceur fluorescent :

- Abords extérieurs si espace fermé et clôturé.

Il garantit, la mise en œuvre, dans les locaux concernés, des moyens nécessaires à la Détection, la destruction et la Prévention des «nuisibles» faisant partie de la liste suivante :

- **Surmulots (rats)**
- **Souris**
- **Mulots**
- **Blattes (Germaniques, Orientales, Américaines)**

Tout autre parasite détecté n'étant pas compris dans cette liste de «nuisibles», ne rentre pas dans le cadre de ce devis et pourra faire l'objet d'un devis particulier pour un traitement adapté.



Weber & Vila
services



II. ARTICLE 2 – DESCRIPTION DES TRAVAUX.

Obligations Weber & Vila Services :

- Mettre en œuvre tous les moyens prévus au devis pour lutter contre les « nuisibles ».
- Soumettre au client tout devis complémentaire pour éliminer et prévenir d'autres infestations de parasites non prévus dans l'objet du présent devis.
- Informer le client des défauts d'étanchéités (trous, absence de bas de porte...), défauts de stockage (accessibilité...), et défauts de nettoyage pouvant favoriser le développement de nuisibles.

Obligations du Client :

- Informer **Weber & Vila Services** de tout problème relevant de l'hygiène parasitaire survenant entre les passages ainsi que de toute nouvelle infestation de « nuisibles » dès qu'elle aura été constatée.
- Respecter les méthodes de traitement et d'entretien qui sont déterminées de façon à être compatibles avec les normes d'hygiène et de sécurité.
- Ne pas procéder ou faire procéder par un tiers à tout traitement antiparasitaire sans consultation préalable.
- Ne pas toucher aux appâts avec ou sans toxique, au gel, aux pièges. Nous déclinons toute responsabilité dans le cas d'accidents et dans le cadre de la garantie.
- Dans le cas de détérioration du matériel mis en place, nous facturerons son remplacement.



Siège social : 486A Route de Paulhac 31660 Bessières
E-mail contact@weber-vila-services.fr
<http://www.weber-vila-services.fr>
Tel : 06.12.89.42.64 / 06.83.87.51.96



Weber & Vila
services

Prestations assurées par Weber & Vila Services :

- **Détection :** Examen des locaux pour rechercher la présence des «nuisibles».
- **Traitement :** Mise en place d'appâts rongeurs avec ou sans matière active appropriés en vue de les éliminer.
Mise en place de blocs de détection avec traceur fluorescent et d'une poudre répulsive 100% naturelle.
- **Prévention :** Consiste à mettre en évidence les risques éventuels d'infestation des «nuisibles» par les voies de pénétration, et les facteurs favorisant leur implantation dans les locaux.

Weber & Vila Services remettra un rapport d'intervention à l'issu de chaque traitement réalisé.

PRODUITS ET MATERIELS UTILISES :

Les moyens techniques mis en œuvre à chaque intervention tiendront compte de la nature des lieux à traiter et des «nuisibles» à éliminer.

Weber & Vila Services s'engage à fournir toutes les fiches techniques et de sécurité (FDS) des produits utilisés à la demande du client.

Kit traçabilité en respect avec les normes HACCP :

La traçabilité des prestations s'effectue par le biais d'un logiciel. Le client pourra retrouver l'ensemble des éléments liés à son contrat en cliquant sur le lien prévu à cet effet. Un mot de passe personnalisé sera créé pour un accès direct.

Sont archivés dans notre serveur :

- ✓ les habilitations électriques,
- ✓ les Certibiocides et Certiphytos du personnel **Weber & Vila Services**,
- ✓ la copie des contrats en cours,
- ✓ le plan de masse des locaux avec emplacement des appâts rongeurs,
- ✓ les bons d'interventions avec photos en couleurs,
- ✓ le planning des interventions,
- ✓ les numéros d'urgence,
- ✓ l'assurance responsabilité civile,
- ✓ les Fiches de Données et Sécurité.

Siège social : 486A Route de Paulhac 31660 Bessières
E-mail contact@weber-vila-services.fr
<http://www.weber-vila-services.fr>
Tel : 06.12.89.42.64 / 06.83.87.51.96

SAS au capital de 1000 € - Siret : 800 465 791 000 21 – 800 465 791 RCS Toulouse – APE 8129A



Weber & Vila
services

Conformément à la législation, des postes rongeurs sécurisés « sans matière active » (fermés à clé, résistant aux chocs) sont mis en place automatiquement dans l'ensemble des structures recevant du public.

Un classeur de traçabilité en version « papier » sous forme de classeur pourra être mis en place. Dans le cadre de notre Charte Qualité notamment en terme « le respect de l'environnement », cette version est facturée 20 euros HT. Le but étant de limiter le développement des déchets papiers et plastiques.

III. ARTICLE 3 - GARANTIE.

Type de garantie mis en place pour les travaux : **GARANTIE LIMITEE A 1 TRAITEMENT CURATIF** si l'article 2 est respecté.

Si la garantie est accordée (voir ci-dessus), **Weber & Vila Services** a une obligation de moyens en fonction des éléments connus lors de l'étude. Ainsi, **Weber et Vila Services** réalisera autant d'interventions que nécessaire, sans supplément de prix, sous réserve que le client respecte les clauses du contrat. La garantie de moyens ne s'applique qu'au(x) nuisible(s) et aux locaux figurant au présent contrat.

IV. ARTICLE 4 - DUREE DU CONTRAT.

Ce contrat est établi pour une durée de **3an(s)**. Il prendra effet à la date de la signature du présent contrat.

Il se renouvellera par tacite reconduction d'égale durée sauf dénonciation 3 mois avant la date anniversaire par lettre recommandée.



Weber & Vila
services

V. ARTICLE 5 - CONDITIONS DE REGLEMENT.

Le montant du prix forfaitaire est payable à **Weber & Vila Services**.

Weber & Vila Services se réserve le droit de faire encaisser les factures émises en application des présentes par toute personne ou établissement qu'il lui plaira de se substituer.

MONTANT FORFAITAIRE ANNUELLE :

Prix forfaitaire 4x/an Dératisation+2x/an blattes en HT	650.00€
Classeur traçabilité	OFFERT
TVA 20 %	130.00€
Total TTC	780.00€

Mise en place HT (uniquement la 1 ère année) **150.00€**

Les prix font l'objet d'une facturation forfaitaire comprenant la main d'œuvre, le déplacement, les équipements et les produits fournis par **Weber & Vila Services**. Les prix s'entendent pour des heures normales de travail (de 6h à 19h du lundi au vendredi) et sont actualisés suivant la formule figurant au présent contrat.

VI. ARTICLE 6 - REVISION DE PRIX.

Chaque année les prix seront révisés en fonction de l'évolution des taux et des indices en vigueur, avec la formule suivante.

$T_1 = T_0 \times K_1 / K_0$

T_0 = prix du présent contrat à l'année en cours, nommée année N.

T_1 = prix du présent contrat actualisé à l'année N+1 du contrat.

K_1 = indice du coût du travail, salaires et charges dans le secteur tertiaire à la date anniversaire de signature N+1.

K_0 = même indice à la date anniversaire de signature du contrat de l'année en cours N.

VII. ARTICLE 7 - RESPONSABILITE GENERALE DE L'ENTREPRISE.

Le présent contrat implique une obligation de moyens pour l'Entreprise qui est responsable vis-à-vis des Tiers dans le cadre de l'activité qu'elle déploie en application du présent contrat et ce en vertu des Articles 1382 à 1386 du Code Civil.

Dans le cadre de ces obligations de moyens décrites par le présent contrat, la responsabilité contractuelle de l'Entreprise à l'égard de son Client est régie par les règles de droit commun.

Toutefois la responsabilité de l'Entreprise vis-à-vis du Client, pour tout dommage dont elle serait reconnue responsable, est limitée aux garanties, en natures et plafonds, fixées par ses Polices d'assurances. Au-delà, le client renonce à tout recours contre l'Entreprise, à quelque titre que ce soit. Il s'engage d'autre part à obtenir la même renonciation de la part de ses propres assureurs.

Siège social : 486A Route de Paulhac 31660 Bessières

E-mail contact@weber-vila-services.fr

<http://www.weber-vila-services.fr>

Tel : 06.12.89.42.64 / 06.83.87.51.96

SAS au capital de 1000 € - Siret : 800 465 791 000 21 - 800 465 791 RCS Toulouse - APE 8129A



Weber & Vila
services

VIII. ARTICLE 8 - ASSURANCES - CONFIDENTIALITE - JURIDICTION.

8.1. : ASSURANCES.

Weber & Vila Services a souscrit toutes les assurances nécessaires couvrant les risques pouvant résulter de l'exécution des travaux définis dans le contrat et ne pourra être tenue pour responsable de tout autre dommage causé par un tiers n'appartenant pas à ses services, y compris par les «nuisibles».

Weber & Vila Services décline toute responsabilité pour tout dommage causé par les «nuisibles» aux marchandises, installations, matériels et objets divers se trouvant sur le site.

De même, la responsabilité de **Weber & Vila Services** n'est pas engagée concernant les dommages éventuels pouvant résulter du non-respect des mesures de précautions élémentaires relevant des obligations du client stipulées dans l'Article 2.

8.2. : CONFIDENTIALITE.

Chacune des parties s'engage à conserver confidentiellement l'ensemble des informations, conseils, mises en garde et documents portés à sa connaissance par l'autre partie dans le cadre du présent contrat, quelles qu'en soient leur nature, économique, technique ou commerciale, à l'exception de ceux qui, à la date de leur délivrance appartiennent au domaine public.

8.3. : JURIDICTION.

Toute contestation pouvant survenir dans l'exécution ou l'interprétation du présent contrat sera soumise au Tribunal de Commerce de Toulouse.

Il aura compétence exclusive même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de demandeurs et ce, notwithstanding toutes clauses contraires.

Par ailleurs, **Weber & Vila Services** s'engage à respecter la législation en vigueur en ce qui concerne les charges sociales et la rémunération de son personnel.

Fait à **Bessières** en 2 exemplaires le **05/12/2019** dont un à nous retourner parapher sur chaque page et signé sur la dernière.

CLIENT
SOCIETE, NOM, FONCTION, DATE

1^{er} effet 1^{er} juin 2020

POUR WEBER & VILA SERVICES,
MADAME VILA ET MONSIEUR WEBER

Société Weber & Vila Service:
486A Route de Paulhac
31660 BESSIERES
Siret 800 465 791 00021



Siège social : 486A Route de Paulhac 31660 Bessières
E-mail contact@weber-vila-services.fr
<http://www.weber-vila-services.fr>
Tel : 06.12.89.42.64 / 06.83.87.51.96

SAS au capital de 1000 € - Siret : 800 465 791 000 21 - 800 465 791 RCS Toulouse - APE 8129A